



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique du logement

Question écrite n° 106598

Texte de la question

M. Denis Jacquat appelle l'attention de M. le ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement sur les propositions exprimées par la fondation Abbé Pierre dans son rapport annuel sur l'état du mal-logement. La fondation Abbé Pierre suggère d'élaborer un dispositif législatif confiant à une seule autorité (l'État avec faculté de délégation de compétence) la mise en oeuvre d'une procédure unique et efficace d'éradication des immeubles très dégradés. Il le remercie de bien vouloir lui faire connaître son avis à ce sujet.

Données clés

Auteur : [M. Denis Jacquat](#)

Circonscription : Moselle (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 106598

Rubrique : Logement

Ministère interrogé : emploi, cohésion sociale et logement

Ministère attributaire : économie, finances et emploi

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 10 octobre 2006, page 10506